

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 054014- 006- 02- 01- -2026/1/22-18:06:55
METROPOLE DU GRAND NANCY- Budget ASSAINISSEMENT- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Imputations non conformes au plan de compte règlementaire (nature) (FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE)

L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

Veillez vérifier les imputations budgétaires suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte ou mal utilisées.

Article	Sens	Type	Vote
747	R	Ordre	1500000

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600061	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY METROPOLE DU GRAND NANCY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

Budget primitif (BP) : Budget ASSAINISSEMENT
relatif à l'exercice 2026



Instruction budgétaire et comptable M. 4 (1) applicable aux services publics industriels et commerciaux
locaux

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	42
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	44
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	45
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	66
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires Délibération N°3 du 09/02/2023.

V – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget [« primitif » ou « cumulé »] primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 [« sans reprise des résultats de l'exercice N-1. » ou « avec reprise des résultats définitifs de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif » ou « avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. »]

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	30 309 132,00	28 809 132,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		30 309 132,00	28 809 132,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 639 566,00	11 639 566,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 639 566,00	11 639 566,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	41 948 698,00	40 448 698,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	14 027 850,00	0,00	17 149 780,00	17 149 780,00	17 149 780,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 261 003,00	0,00	5 647 746,00	5 647 746,00	5 647 746,00
014	Atténuations de produits	1 940 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	0,00	303 300,00	303 300,00	303 300,00
Total des dépenses de gestion des services		21 259 381,00	0,00	23 100 826,00	23 100 826,00	23 100 826,00
66	Charges financières	250 500,00	0,00	357 919,00	357 919,00	357 919,00
67	Charges exceptionnelles	645 300,00	0,00	411 000,00	411 000,00	411 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	62 188,00		77 571,00	77 571,00	77 571,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 217 369,00	0,00	23 947 316,00	23 947 316,00	23 947 316,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 974 866,00		6 361 816,00	6 361 816,00	6 361 816,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 974 866,00		6 361 816,00	6 361 816,00	6 361 816,00
TOTAL		27 192 235,00	0,00	30 309 132,00	30 309 132,00	30 309 132,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	30 309 132,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 937 590,00	0,00	28 224 632,00	28 224 632,00	28 224 632,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	679 145,00	0,00	459 000,00	459 000,00	459 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion des services		25 677 235,00	0,00	28 744 132,00	28 744 132,00	28 744 132,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		25 742 235,00	0,00	28 809 132,00	28 809 132,00	28 809 132,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 450 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 450 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		27 192 235,00	0,00	28 809 132,00	28 809 132,00	28 809 132,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 809 132,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 361 816,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	342 144,00	0,00	532 682,00	532 682,00	532 682,00
21	Immobilisations corporelles	7 052 500,00	0,00	6 776 884,00	6 776 884,00	6 776 884,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	350 000,00	0,00	1 715 000,00	1 715 000,00	1 715 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 744 644,00	0,00	9 024 566,00	9 024 566,00	9 024 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	646 000,00	0,00	815 000,00	815 000,00	815 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	646 000,00	0,00	815 000,00	815 000,00	815 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 390 644,00	0,00	9 839 566,00	9 839 566,00	9 839 566,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 450 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	374 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 824 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
	TOTAL	10 214 644,00	0,00	11 639 566,00	11 639 566,00	11 639 566,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 639 566,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	706 332,00	0,00	880 073,00	880 073,00	880 073,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 159 446,00	0,00	4 097 677,00	4 097 677,00	4 097 677,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 865 778,00	0,00	4 977 750,00	4 977 750,00	4 977 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 865 778,00	0,00	4 977 750,00	4 977 750,00	4 977 750,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 974 866,00		6 361 816,00	6 361 816,00	6 361 816,00
041	Opérations patrimoniales (4)	374 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 348 866,00		6 661 816,00	6 661 816,00	6 661 816,00
TOTAL		10 214 644,00	0,00	11 639 566,00	11 639 566,00	11 639 566,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 639 566,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 861 816,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 149 780,00		17 149 780,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 647 746,00		5 647 746,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	303 300,00		303 300,00
66	Charges financières	357 919,00	0,00	357 919,00
67	Charges exceptionnelles	411 000,00	0,00	411 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	77 571,00	6 361 816,00	6 439 387,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		23 947 316,00	6 361 816,00	30 309 132,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	30 309 132,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	815 000,00	0,00	815 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	532 682,00	0,00	532 682,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 776 884,00	0,00	6 776 884,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 715 000,00	300 000,00	2 015 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 839 566,00	1 800 000,00	11 639 566,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 639 566,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 224 632,00		28 224 632,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	459 000,00		459 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00	0,00	65 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		28 809 132,00	0,00	28 809 132,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 809 132,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	880 073,00	0,00	880 073,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 097 677,00	0,00	4 097 677,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 361 816,00	6 361 816,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 977 750,00	6 661 816,00	11 639 566,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 639 566,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	14 027 850,00	17 149 780,00	17 149 780,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	401 000,00	377 800,00	377 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	67 500,00	87 500,00	87 500,00
6064	Fournitures administratives	19 000,00	15 500,00	15 500,00
6066	Carburants	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6068	Autres matières et fournitures	149 000,00	149 000,00	149 000,00
611	Sous-traitance générale	18 000,00	25 000,00	25 000,00
6132	Locations immobilières	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6135	Locations mobilières	28 000,00	28 000,00	28 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	6 500,00	6 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	125 000,00	162 500,00	162 500,00
61551	Entretien matériel roulant	33 000,00	54 000,00	54 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6156	Maintenance	161 500,00	162 000,00	162 000,00
6161	Multirisques	7 500,00	7 100,00	7 100,00
6168	Autres	105 250,00	193 000,00	193 000,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	150 000,00	150 000,00
618	Divers	117 450,00	117 450,00	117 450,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	10 225 000,00	11 205 000,00	11 205 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6248	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	3 350,00	3 350,00
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	8 500,00	8 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 950,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	58 000,00	62 000,00	62 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
63512	Taxes foncières	92 000,00	93 380,00	93 380,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	1 970 000,00	1 970 000,00
6378	Autres taxes et redevances	445 500,00	442 500,00	442 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 261 003,00	5 647 746,00	5 647 746,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de mobilité	57 287,00	61 026,00	61 026,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	29 243,00	31 154,00	31 154,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 040 227,00	3 212 256,00	3 212 256,00
6413	Primes et gratifications	575 099,00	604 385,00	604 385,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	497 758,00	550 356,00	550 356,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	823 920,00	946 051,00	946 051,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	18 592,00	18 309,00	18 309,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	9 529,00	10 094,00	10 094,00
6471	Prestations directes	7 797,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 475,00	6 250,00	6 250,00
648	Autres charges de personnel	168 576,00	181 365,00	181 365,00
014	Atténuations de produits (7)	1 940 518,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 940 518,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	303 300,00	303 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6552	Subventions équipement versées	0,00	59 300,00	59 300,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	212 000,00	212 000,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	1 000,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		21 259 381,00	23 100 826,00	23 100 826,00
66	Charges financières (b) (8)	250 500,00	357 919,00	357 919,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250 500,00	291 500,00	291 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	66 419,00	66 419,00
67	Charges exceptionnelles (c)	645 300,00	411 000,00	411 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400 000,00	405 000,00	405 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	59 300,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	182 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	4 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	62 188,00	77 571,00	77 571,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	62 188,00	77 571,00	77 571,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		22 217 369,00	23 947 316,00	23 947 316,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 974 866,00	6 361 816,00	6 361 816,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 974 866,00	6 361 816,00	6 361 816,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 974 866,00	6 361 816,00	6 361 816,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 974 866,00	6 361 816,00	6 361 816,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 192 235,00	30 309 132,00	30 309 132,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	30 309 132,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	66 419,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	66 419,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	500,00	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 937 590,00	28 224 632,00	28 224 632,00
70128	Autres taxes et redevances	433 000,00	430 000,00	430 000,00
703	Ventes de produits résiduels	1 570 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
704	Travaux	200 000,00	275 000,00	275 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	17 784 860,00	20 430 632,00	20 430 632,00
70613	Participations assainissement collectif	1 100 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 272 730,00	2 488 000,00	2 488 000,00
7068	Autres prestations de services	1 359 000,00	1 178 000,00	1 178 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	2 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	1 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	215 000,00	223 000,00	223 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	679 145,00	459 000,00	459 000,00
748	Des tiers	679 145,00	459 000,00	459 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres	60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		25 677 235,00	28 744 132,00	28 744 132,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	65 000,00	65 000,00	65 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
778	Autres produits exceptionnels	25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		25 742 235,00	28 809 132,00	28 809 132,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 450 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 450 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 450 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 192 235,00	28 809 132,00	28 809 132,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 809 132,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	342 144,00	532 682,00	532 682,00
2031	Frais d'études	300 000,00	517 682,00	517 682,00
2051	Concessions et droits assimilés	42 144,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 052 500,00	6 776 884,00	6 776 884,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 330 000,00	2 213 000,00	2 213 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 376 000,00	3 575 384,00	3 575 384,00
21562	Service d'assainissement	199 000,00	283 500,00	283 500,00
2182	Matériel de transport	115 000,00	675 000,00	675 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	350 000,00	1 715 000,00	1 715 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	350 000,00	1 715 000,00	1 715 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 744 644,00	9 024 566,00	9 024 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	646 000,00	815 000,00	815 000,00
1641	Emprunts en euros	646 000,00	815 000,00	815 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		646 000,00	815 000,00	815 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 390 644,00	9 839 566,00	9 839 566,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 450 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 450 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	450 000,00	520 000,00	520 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 000,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	40 000,00	40 000,00	40 000,00
139188	des tiers	954 000,00	930 000,00	930 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	374 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	374 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 824 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 214 644,00	11 639 566,00	11 639 566,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 639 566,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	706 332,00	880 073,00	880 073,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	363 128,00	880 073,00	880 073,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	343 204,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 159 446,00	4 097 677,00	4 097 677,00
1641	Emprunts en euros	4 159 446,00	4 097 677,00	4 097 677,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 865 778,00	4 977 750,00	4 977 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 865 778,00	4 977 750,00	4 977 750,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 974 866,00	6 361 816,00	6 361 816,00
28031	Frais d'études	500 000,00	450 000,00	450 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 000,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	120 000,00	115 000,00	115 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	750 000,00	900 000,00	900 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	560 000,00	550 000,00	550 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 538 866,00	3 846 816,00	3 846 816,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	190 000,00	200 000,00	200 000,00
28182	Matériel de transport	280 000,00	270 000,00	270 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	6 000,00	7 000,00	7 000,00
28188	Autres	10 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 974 866,00	6 361 816,00	6 361 816,00
041	Opérations patrimoniales (8)	374 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	374 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 348 866,00	6 661 816,00	6 661 816,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 214 644,00	11 639 566,00	11 639 566,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 639 566,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					40 262 904,59									
1641 Emprunts en euros (total)					40 262 904,59									
1311410 (CDC-1311410)	BANQUE DES TERRITOIRES	15/06/2012	28/12/2012	01/06/2013	1 500 000,00	V	LEP	3,640	3,870		T	C	O	A-1
1313203 (CDC-5035697)	BANQUE DES TERRITOIRES	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	1 700 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,618		A	P	O	A-1
17590 (SG-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	4 100 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	O	A-1
18487 (SG-18487)	SOCIETE GENERALE	07/09/2011	20/10/2011	20/04/2012	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,840	1,836		T	P	O	B-1
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	8 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,852		A	P	O	B-4
270343 (CIB-270343-T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	2 200 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	O	A-1
560 (SG-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	3 000 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	O	A-1
C700513 / 1816192X (CFF-C70051)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	11/05/2012	01/06/2012	01/09/2012	3 300 000,00	F	FIXE	4,980	5,163		T	C	O	A-1
C705728 / 8376663A (CFF-C70572)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	21/12/2012	04/01/2013	04/04/2013	2 500 000,00	F	FIXE	4,310	4,459		T	C	O	A-1
C706671 (CFF-C706671)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	4 262 904,59	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	O	A-1
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	CAFFIL	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	600 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	O	A-1
MON504825EUR (LBP-MON503469)	CAFFIL	29/05/2015	24/06/2015	01/01/2016	5 100 000,00	F	FIXE	1,530	1,536		S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 284 084,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					10 284 084,00									
15C54108 (AERM-12530)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	08/01/2016	01/02/2018	9 623 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
16C54191 (AERM-12545)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	01/02/2017	01/02/2018	660 384,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 546 988,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 459 945,34					2 386 348,47	374 944,38	0,00	66 878,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 459 945,34					2 386 348,47	374 944,38	0,00	66 878,43
1311410 (CDC-1311410)	N	0,00	A-1	293 181,79	2,83	V	LIVRETA	2,900	97 727,28	6 988,95	0,00	897,79
1313203 (CDC-5035697)	N	0,00	A-1	1 343 865,19	17,25	V	LIVRETA	3,150	44 808,52	42 331,75	0,00	21 042,94
17590 (SG-17590)	N	0,00	A-1	901 531,95	2,99	F	FIXE	3,690	285 707,97	29 750,91	0,00	189,37
18487 (SG-18487)	N	0,00	B-1	1 964 895,93	6,05	C	TAUX STRUCTURES	1,840	252 839,64	34 914,90	0,00	6 387,87
237133 (CIB-237133)	N	0,00	B-4	566 013,46	0,99	C	TAUX STRUCTURES	7,000	566 013,46	40 171,23	0,00	0,00
270343 (CIB-270343-T1)	N	0,00	A-1	480 744,88	3,00	F	FIXE	3,050	152 496,30	14 866,37	0,00	27,81
560 (SG-560)	N	0,00	A-1	600 000,10	4,00	F	FIXE	3,565	150 000,00	19 190,35	0,00	44,56
C700513 / 1816192X (CFF-C70051	N	0,00	A-1	1 072 500,00	6,42	F	FIXE	4,980	165 000,00	51 019,59	0,00	3 891,66
C705728 / 8376663A (CFF-C70572	N	0,00	A-1	906 250,00	7,01	F	FIXE	4,310	125 000,00	37 551,63	0,00	8 324,44
C706671 (CFF-C706671)	N	0,00	A-1	1 784 962,04	5,17	F	FIXE	2,860	318 755,30	48 305,00	0,00	3 610,94
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	N	0,00	A-1	486 000,00	20,08	F	FIXE	0,800	24 000,00	3 816,00	0,00	612,65
MON504825EUR (LBP-MON503469)	N	0,00	A-1	3 060 000,00	14,50	F	FIXE	1,530	204 000,00	46 037,70	0,00	21 848,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 170 450,40					514 204,20	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 170 450,40					514 204,20	0,00	0,00	0,00
15C54108 (AERM-12530)	N	0,00	A-1	5 774 220,00	11,08	F	FIXE	0,000	481 185,00	0,00	0,00	0,00
16C54191 (AERM-12545)	N	0,00	A-1	396 230,40	11,08	F	FIXE	0,000	33 019,20	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 630 395,74					2 900 552,67	374 944,38	0,00	66 878,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
18487 (SG-18487)	SOCIETE GENERALE	4 000 000,00	1 964 895,93	1	20,00		1.84	EURIBOR03M+0.5	0,00		1,840	34 914,90	0,00	10,01
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	8 000 000,00	566 013,46	4	20,00		3.47	7	561 538,63		7,000	40 171,23	0,00	2,88
TOTAL (B)		12 000 000,00	2 530 909,39						561 538,63			75 086,13	0,00	12,89
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		12 000 000,00	2 530 909,39						561 538,63			75 086,13	0,00	12,89

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro /

4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 099 486,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	10,01	0,00	0,00	2,88	0,00	
	Montant en euros	1 964 895,93	0,00	0,00	566 013,46	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		(5)	(6)						
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1		
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 20 ANS	20	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2004 60 ANS	60	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2004 25 ANS	25	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2004 20 ANS	20	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2010 50 ANS	50	01/01/1900
L	2315		
L	21311 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2010 20 ANS	20	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 5 ANS	5	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2004 10 ANS	10	01/01/1900
L	21311 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2010 60 ANS	60	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 25 ANS	25	01/01/1900
L	21562 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2010 20 ANS	20	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 10 ANS	10	01/01/1900
L	21532 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 60 ANS	60	01/01/1900
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 1900-2010 25 ANS	25	01/01/1900
L	21562 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 15 ANS	15	01/01/1959
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 1959-2004 10 ANS	10	01/01/1959
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 1959-2004 20 ANS	20	01/01/1959
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 1959-2004 60 ANS	60	01/01/1959
L	21311 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 25 ANS	25	01/01/1959
L	13121 PUIS 1313 SUITE A CHANGEMENT NOMENCLATURE 60 ANS	60	01/01/1959
L	1315 PUIS 13111 SUITE A CHANGEMENT NOMENCLATURE 20 ANS	20	01/01/1959
L	1315 PUIS 13111 SUITE A CHANGEMENT NOMENCLATURE 60 ANS	60	01/01/1959
L	205 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 5 ANS	5	01/01/1959
L	2188 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 10 ANS	10	01/01/1959
L	2182 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 10 ANS	10	01/01/1959
L	21562 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 10 ANS	10	01/01/1959
L	2182 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 5 ANS	5	01/01/1959
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 60 ANS	60	01/01/1959
L	21311 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 75 ANS	75	01/01/1959
L	1318 60 ANS AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	60	01/01/1959
L	1313 60 ANS SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	60	01/01/1959
L	2183 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 10 ANS	10	01/01/1959
L	2172 RATRAPAGE HISTORIQUE 1998-2000 15 ANS	15	01/01/1959
L	1313 20 ANS SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	20	01/01/1959
L	13111 60 ANS AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	60	01/01/1959
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 10 ANS	10	01/01/1959
L	2151 RATRAPAGE HISTORIQUE 2005-2010 20 ANS	20	01/01/1959

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	217 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-1989 15 ANS	15	01/01/1959
L	2172 RATRAPAGE HISTORIQUE 2001-2002 10 ANS	10	01/01/1959
L	2183 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 5 ANS	5	01/01/1959
L	13121 PUIS 1313 SUITE A CHANGEMENT NOMENCLATURE 20 ANS	20	01/01/1959
L	13111 20 ANS AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20	01/01/1959
L	2031 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 5 ANS	5	01/01/1959
L	2184 RATRAPAGE HISTORIQUE 1995-2010 10 ANS	10	01/01/1959
L	1318 20 ANS AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20	01/01/1959
L	5 ANS	5	14/11/2008
L	15 ANS	15	14/11/2008
L	2 ANS- LOGICIELS	2	01/01/2012
L	10 ANS - CAMIONS	10	01/01/2012
L	5 ANS - MAT. INFORMATIQUE	5	01/01/2012
L	5 ANS - MATERIEL DE BUREAU	5	01/01/2012
L	12 ANS - MOBILIER	12	01/01/2012
L	60 ANS - CONSTRUCTION	60	01/01/2012
L	20 ANS - MODERNISATION STATION	20	01/01/2012
L	60 ANS - CONSTRUCTION	60	01/01/2012
L	75 ANS - CONSTRUCTION BATIMENT	75	01/01/2012
L	10 ANS - TRAVAUX SUR CAPTEURS	10	01/01/2012
L	20 ANS - SECHAGE DE BOUES	20	01/01/2012
L	50 ANS - MODERNISATION STATION	50	01/01/2012
L	25 ANS - INVESTISSEMENTS COLLECTEUR	25	01/01/2012
L	15 ANS - MATERIELS D'EXPLOITATION	15	01/01/2012
L	5 ANS	5	01/01/2012
L	5 ANS - VOITURES	5	01/01/2012
L	10 ANS - MAT. DE BUREAU APPAREIL TOPOGRAPHIQUE	10	01/01/2012
L	20 ANS - INVESTISSEMENT SUR BATIMENT	20	01/01/2012
L	60 ANS - CONSTRUCTION	60	01/01/2012
L	10 ANS - RESEAUX DIVERS	10	01/01/2013
L	20 ANS - AGENCEMENTS DES CONSTRUCTION D'EXPLOITATION	20	01/01/2013
L	15 ANS - MATERIEL DE RESEAUX	15	01/01/2020
L	10 ANS - AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	10	01/01/2021
L	AUTRES SUBV RECUES	15	01/01/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitués à l'ouverture	Montant total constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	77 571,00		997 080,00	1 074 651,00	0,00	1 074 651,00
- Dépréciations des actifs circulants (comptes de redevables)	77 571,00	31/01/2020	997 080,00	1 074 651,00	0,00	1 074 651,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	77 571,00		997 080,00	1 074 651,00	0,00	1 074 651,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 315 000,00	2 315 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 361 816,00	6 361 816,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 046 816,00	4 046 816,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 315 000,00	I 2 315 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		815 000,00	815 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	815 000,00	815 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 500 000,00	1 500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>1 500 000,00</i>	<i>1 500 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 361 816,00	III 6 361 816,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 361 816,00	6 361 816,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	450 000,00	450 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	115 000,00	115 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	900 000,00	900 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	550 000,00	550 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 846 816,00	3 846 816,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	200 000,00	200 000,00
28182	Matériel de transport	270 000,00	270 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	7 000,00	7 000,00
28188	Autres	15 000,00	15 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
011	Charges à caractère général	17 149 780,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	377 800,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	87 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 500,00
6066	CARBURANTS	105 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	149 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	25 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	26 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	28 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	6 500,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	162 500,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL ROULANT	54 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR AUTRES BIENS MOBILIERS	42 000,00
6156	MAINTENANCE	162 000,00
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	7 100,00
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCE	193 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	150 000,00
618	DIVERS	117 450,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 500,00
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	11 205 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 500,00
6238	DIVERS - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	5 200,00
6248	FRAIS DE TRANSPORT DE MATERIEL	1 500,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 350,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	30 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	8 500,00
6281	CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	5 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	5 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	62 000,00
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	1 600 000,00
63512	TAXES FONCIERES	93 380,00
63713	REDEVANCE PERFORMANCE SYSTEME ASS COLLECTIF	1 970 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	442 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 647 746,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	1 500,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	61 026,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT	31 154,00
6411	REMUNERATION DU PERSONNEL	3 212 256,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	604 385,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	550 356,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	946 051,00
6454	COTISATIONS PATRONALES ASSEDIC	18 309,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	10 094,00
6474	VERSEMENT AU C.A.S. DE LA METROPOLE	25 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	6 250,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (CAPITAL DECES)	181 365,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	303 300,00

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	15 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	15 000,00
6552	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	59 300,00
6553	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES	212 000,00
6585	INTERETS MORATOIRES	1 000,00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 000,00
66	Charges financières	357 919,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	291 500,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	66 419,00
67	Charges exceptionnelles	411 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	405 000,00
678	AUTRES CHARGES EN LIEN AVEC EVENEMENT MAJEUR ET INHABITUEL	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	77 571,00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIFS CIRCULANTS	77 571,00
Total des dépenses réelles		23 947 316,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 361 816,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO. INCORPOR. ET CORPOR.	6 361 816,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 361 816,00
D 002 Déficit d'exploitation reporté (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		30 309 132,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
013	Atténuations de charges	500,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 224 632,00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	430 000,00
703	VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	2 000 000,00
704	FACTURATION DE TRAVAUX	275 000,00
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	20 430 632,00
70613	PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF	1 200 000,00
7063	CONTRIBUTION DE L'EPCI (EAUX PLUVIALES)	2 488 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 178 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	223 000,00
74	Subventions d'exploitation	459 000,00
748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION VERSEES PAR DES TIERS	459 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	60 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	40 000,00
778	AUTRES PRODUITS EN LIEN AVEC EVENEMENT MAJEUR ET INHABITUEL	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00
Total des recettes réelles		28 809 132,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 500 000,00
747	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTA	1 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 500 000,00
R 002 Excédent d'exploitation reporté (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		30 309 132,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	532 682,00
2031	ETUDES	517 682,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 776 884,00
21351	AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	2 213 000,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	3 575 384,00
21562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	283 500,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	675 000,00
2184	MOBILIER	10 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 715 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	1 715 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	815 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	815 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		9 839 566,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 500 000,00
139111	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU	520 000,00
139118	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABL NATIONAUX - AUTRES	10 000,00
13913	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT	40 000,00
139188	SUBVENTIONS AUTRES TIERS	930 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	300 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 800 000,00
D 001 Solde déficitaire d'investissement reporté (3)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		11 639 566,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant(2)
13	Subventions d'investissement	880 073,00
13111	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU	880 073,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 097 677,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 097 677,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		4 977 750,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 361 816,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	450 000,00
2805	AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	5 000,00
28131	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS	115 000,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRU	900 000,00
28151	AMORTISSEMENT DES STATIONS D'EPURATION	550 000,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	3 846 816,00
28156	AMORTISSEMENT DU MATERIEL	200 000,00
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	270 000,00
28183	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL INFORMATIQUE	3 000,00
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	7 000,00
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMO. CORPORELLES	15 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	300 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		6 661 816,00
R 001 Solde excédentaire d'investissement reporté (3)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		11 639 566,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION		A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	10 720 430,38
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	10 720 430,38
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	21 440 860,76
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6553.3	PARTICIPATION COOPERATION INTERCOMMUNALE	PROJET EAU DANS PAYS ETRANGERS	DIVERSES ASSOCIATIONS	Association	50 000,00
6553.6	PARTICIPATION/ABONNEMENT	PARTICIPATION/ABONNEMENT	FNCCR	Association	2 000,00
6553.7	PARTICIPATION POUR LA FACTURATION SOCIALE DE L'EAU	AIDE TRANSMISE AU CCAS	AGENCE LORRAINE DE L'HABITAT ENGAGE	Etablissement de droit public	160 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024 - 4104B CONSTR. ET REPARATION BATIMENTS STEP MAXEVILLE MODERNISATION STEP MAXEVILLE	3 355 000,00	-350 000,00	3 005 000,00	855 000,00	400 000,00	1 750 000,00
2022 - 4105B EAUX CLAIRES PARASITES RÉSEAUX DE COLLECTE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	2 412 095,00	-415 000,00	1 997 095,00	1 997 095,00	0,00	0,00
2022 - 4107B ETUDES - SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	2 530 402,25	89 220,00	2 619 622,25	2 032 529,25	217 682,00	369 411,00
2022 - 4104A REFONTE DIGESTION - INJECTION BIOMÉTHANE MODERNISATION DE LA STEP DE MAXÉVILLE	7 020 027,96	0,00	7 020 027,96	7 020 027,96	0,00	0,00
2022 - 4105A RESTRUCTURATION DE RÉSEAUX STRUCTURANTS EAUX USÉES RÉSEAUX DE COLLECTE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	1 236 251,12	3 109 384,00	4 345 635,12	50 751,12	1 509 384,00	2 785 500,00
2022 - 4107C TRAVAUX RÉSEAU - SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	36 502 127,00	0,00	36 502 127,00	0,00	150 000,00	36 352 127,00
2022 - 4107A TRAVAUX STEP - SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	70 710 000,00	200 000,00	70 910 000,00	10 000,00	150 000,00	70 750 000,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2025 - 4205C VEHICULES MATERIELS ET ENGINS ROULANTS VEHICULES MATERIELS ET ENGINS ROULANTS	1 495 000,00	0,00	1 495 000,00	115 000,00	675 000,00	705 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024 - AESTEP DSP EXPLOITATION STEP DE MAXEVILLE	19 025 000,00	79 900 000,00	98 925 000,00	19 025 000,00	11 200 000,00	68 700 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	9,98	0,00	9,98
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,98	0,00	1,98
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		104,00	0,00	104,00	84,30	8,42	92,72
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	19,00	0,00	19,00	19,58	0,00	19,58
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	13,00	0,00	13,00	9,58	0,00	9,58
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	24,00	0,00	24,00	20,50	0,00	20,50
AGENT DE MAITRISE	C	8,00	0,00	8,00	6,48	1,00	7,48
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	12,00	0,00	12,00	11,18	0,00	11,18
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00	1,92	1,00	2,92
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	2,92	0,00	2,92
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	6,00	0,00	6,00	6,14	0,00	6,14
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
TECHNICIEN TERRIT	B	4,00	0,00	4,00	0,00	1,42	1,42
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		114,00	0,00	114,00	94,28	8,42	102,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	449.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve qu'aucun	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	545.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	611.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	697.0	0,00	332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article avec un agent contractuel	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	697.0	0,00	332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article avec un agent contractuel	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	896.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	429.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve qu'aucun	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve qu'aucun	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve qu'aucun	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	397.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve qu'aucun	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	415.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve qu'aucun	CDD contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367.0	0,00	332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-23-2° Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-23-2° Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.	CDD contrat à durée déterminée
APPRENTI		OTR		0,00	A Autres	A autres
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	444.0	0,00	332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	444.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	389.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.	CDD contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(2) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part de capital</u>				
<u>Garantie d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

MATHERON Vincent. Vice-Président délégué aux finances	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le